

## Enjeux

L'éducation à l'environnement et au développement durable est présente dans un document fondateur : **La Charte de l'environnement**, un texte à valeur constitutionnelle intégré en 2025 dans le bloc de constitutionnalité du droit français.

Cette charte reconnaît les droits et devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. Dans son article 8 elle place l'éducation et la formation à l'environnement comme un **principe concourant à l'exercice de ces droits et devoirs**.

Par ailleurs la loi dite Grenelle 1 dispose dans son article 5 que « **l'éducation au développement durable contribue à travers ses dimensions éthiques et sociales à la formation citoyenne** ».

« *L'éducation à l'environnement est une éducation qui met au premier plan les valeurs; il faut tendre à faire prendre conscience que la Terre est un bien commun dont nous devons prendre soin, que tous les humains sont solidaires entre eux avec cette Terre et avec tout ce qui vit, cette éducation doit amener à l'autonomie qui permet à chaque personne de penser, de décider et d'agir par elle même* » texte du Collectif Planet'ERE ( regroupement des acteurs de l'éducation à l'environnement).

Dans une région comme l'Ile de France, la pression foncière, la centralisation des activités économiques et la multiplication des sources de pollutions pèsent fortement sur l'artificialisation des terres, sur le maintien d'espaces naturels, agricoles et forestiers vivants et sur la biodiversité mais aussi sur la santé publique des habitants.

**Les enjeux sont donc centraux, pour favoriser par l'éducation et la formation, la prise de conscience par les citoyens des risques sur la qualité de la vie et sur l'environnement, mais aussi pour impacter les décisions des pouvoirs publics comme des entreprises.**

Enfin l'EEDD veut favoriser l'évolution des comportements individuels et collectifs des citoyens d'aujourd'hui et de demain pour renforcer les éco-gestes et la sobriété.

## Acteurs de l'EEDD

Les acteurs de l'EEDD sont multiples :

- Les Académies de l'Education Nationale et les établissements d'enseignement à tous les niveaux: maternelles, primaire, collèges, lycées, (secteur public et privé). Des parcours spécifiques sur les thématiques « environnement » sont présents dans les formations des établissements de l'Enseignement supérieur : Universités, grandes Ecoles, Ecoles d'ingénieurs...
- Les services de l'Etat et les grands organismes dédiés à l'environnement (OFB, ADEME..) et, en Ile de France en première ligne, la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports).
- Les organismes de formation, les associations, en particulier les associations de nature et d'environnement et les associations d'éducation populaire, les différents acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire), les parcs naturels régionaux et les gestionnaires d'espaces naturels...

- Les Collectivités territoriales: région, départements, intercommunalités, communes ainsi que les différents organismes publics dédiés en région (Institut Paris Région, Airparif, Bruitparif, Agence régionale de la biodiversité, Observatoire régional des déchets en Île-de-France, Agence de l'eau..) et le CESER (conseil économique, social et environnemental régional) Ile de France.
- Les entreprises, les Fondations et structures de mécénat.

**En Ile de France, il existe un outil particulier : l'espace régional de concertation dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable (l'ERC EEDD IDF).** Il met en synergie les regards, expertises et compétences des différentes sphères qui le composent (collectivités, Etat, associations et entreprises) à l'échelle de l'Ile-de-France. Sa finalité est de promouvoir l'EEDD sur le territoire francilien. Il est animé par la DRIEAT Ile de France avec le concours d'associations (Graine Ile de France, Vivacités). Il comprend plusieurs groupes de travail, organise deux séances plénières annuelles et met à disposition des participants des outils pédagogiques et méthodologiques.

Enfin le rôle de la famille et l'éducation à l'éco-citoyenneté ont une place centrale dans la prise en compte de l'environnement dans la formation des jeunes.



## Solutions et leviers d'actions communales

**Les élections municipales constituent une opportunité pour nos associations de rendre visibles les actions que nous conduisons ou voulons favoriser pour sensibiliser les franciliens aux enjeux de l'éco-citoyenneté et interpeler les candidats et les futurs élus sur le soutien à apporter à ces initiatives.**

Plusieurs fédérations départementales ont depuis plusieurs années organisé des animations environnementales ou mis au point une offre de services, tant en direction des publics scolaires, des habitants d'un territoire (ex : plantations d'arbres) que de salariés d'entreprises.

**Les soutiens financiers sont variables selon les publics et le type d'actions :** financement par les collectivités locales, davantage au niveau intercommunal ou départemental que communal, appui par l'OFB dans le cadre de programmes spécifiques, financement d'entreprises (par exemple : dans le cadre des politiques de RSE-responsabilité sociétale des entreprises et programmes de team building ou achat de matériels).

Les communes n'interviennent pas sur le contenu pédagogique des animations environnementales proposées par nos associations mais peuvent faciliter les actions de terrain sur des espaces appartenant à la commune et subventionner les coopératives scolaires pour des sorties nature ou utiliser les fonds du budget participatif.

**C'est au niveau des intercommunalités qu'un soutien financier est en général apporté pour des animations environnementales proposées par exemple par FNE Seine et Marne aux directeurs d'écoles maternelle et primaire.**

**Le budget annuel de FNE Seine et Marne, toutes sources de financement confondues, peut atteindre 20 000€ pour l'EEDD.** Les animations sont réalisées par deux personnes couvrant le Nord et le Sud du département, le secteur Est, plus agricole, étant moins demandeur.

**La communauté d'agglomération du pays de Meaux (77) par exemple apporte un soutien depuis 10 ans à FNE Seine et Marne qui intervient en écoles maternelle** (moyenne et grande sections) et  **primaire sur des thématiques variées** : fresque sur le cycle de l'eau, les « lutins de la forêt », le tri des déchets, la nature aux 4 saisons, les économies d'énergie, etc (voir catalogue des animations 2025-2026 dans les documents/ressources). Ce soutien (180€/ animation hors frais de déplacement) peut atteindre 10 000€ sur une année. Pour les collèges qui relèvent du département, celui-ci soutient les thèmes : fresque de la biodiversité, sobriété numérique, impacts environnementaux des textiles. ENEDIS pour sa part soutient la présentation des énergies renouvelables et la sécurité électrique.

Par ailleurs, **un programme national de l'OFB sur les aires éducatives terrestres** s'adresse aux classes de CE2, de cycle 3 (CM1, CM2, 6e), de cycle 4 (5e, 4e, 3e) et de lycée. Il finance les animations et le matériel pédagogique.

Une **aire éducative** est un petit territoire naturel géré de manière participative (potager, terrain mis à disposition par la commune...) par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, en l'occurrence en Ile-de-France, par FNE Seine et Marne, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

**Les communes (budget participatif) et intercommunalités peuvent abonder le budget alloué par l'OFB mais aussi les commerçants et les entreprises locales.** Les animations sont réalisées par **FNE Seine et Marne.**

**En valorisant ce type d'expériences positives et concrètes il est possible de susciter chez les futurs élus l'engagement de projets concrets, à partir des exemples cités par les fédérations départementales déjà impliquées et des pistes de financement indiquées.**

#### Documents & Ressources

- FNE Seine-et-Marne, [Catalogue « Animations pédagogiques 2025-2026 pour les établissements scolaires »](#)
- OFB, [Les aires éducatives](#)
- [Espace régional et de concertation EEDD Ile-de-France](#)

#### Contacts :

Référente EEDD FNE Ile-de-France : Christine Nedelec [chrisnedelec0@gmail.com](mailto:chrisnedelec0@gmail.com)

FNE Seine-et-Marne : Bernard Bruneau, Pascal Machu [fne77.anim@gmail.com](mailto:fne77.anim@gmail.com)

DRIEAT Ile de France : Angelo MONTONI Directeur de projets associations et éducation à l'environnement [angelo.montoni@developpement-durable.gouv.fr](mailto:angelo.montoni@developpement-durable.gouv.fr)

Graine Ile de France : Lilou de Vathaire [graine.iledefrance@gmail.com](mailto:graine.iledefrance@gmail.com)